

## VII.1

# Poursuivre, compléter et optimiser le relevé de données relatives à la couverture vaccinale

### MARCHE À SUIVRE

Il incombe à l'OFSP de contrôler, en intégrant les cantons, l'adéquation et l'efficacité des mesures de vaccination **et la concrétisation des objectifs nationaux définis**. Les cantons sont **responsables** de relever les **taux de couverture vaccinale**. En se fondant sur ces éléments, l'OFSP et les cantons identifient les taux de couverture vaccinale insuffisants et déterminent s'il est nécessaire d'agir.

À cette fin, les cantons poursuivent, avec le soutien de l'OFSP, le monitoring de la couverture vaccinale des enfants âgés de 2, 8 et 16 ans et calculent les taux de couverture vaccinale pour chaque canton et pour la Suisse. Les données permettent en outre d'évaluer le respect des schémas de vaccination (vaccinations complètes et dans les délais). **En fonction des besoins, ils complètent ces données par d'autres statistiques existantes** ainsi que par des études portant sur les déterminants des couvertures vaccinales. **Tous les résultats sont publiés** sur le site Internet de l'OFSP.

L'OFSP forme en collaboration avec les cantons et l'AMCS un **groupe d'accompagnement « Monitoring cantonal »** avec pour but d'harmoniser les données relevées dans le cadre du monitoring cantonal de la couverture vaccinale et de maintenir à long terme la qualité des données. Celui-ci propose des **standards minimaux** (y c. la taille des échantillons et la méthode de relevé des données) concernant les données à relever par les cantons. En outre, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest élabore en collaboration avec les instituts de recherche un **manuel méthodologique** pour la documentation et l'harmonisation du monitoring.

En collaboration avec les cantons et des experts, l'OFSP développe également de **nouvelles possibilités de relever les données relatives à la couverture vaccinale** chez les adultes et chez les personnes présentant un risque accru de maladie ou de complications ainsi que chez les personnes travaillant dans le domaine de la santé. Dans ce contexte, la faisabilité et l'utilité d'une analyse des données anonymisées enregistrées dans le carnet de vaccination électronique sont évaluées. De plus, l'utilisation d'autres sources de données existantes est étudiée.

### OBJECTIF

*Des données représentatives permettent de contrôler que les objectifs nationaux définis sont atteints.*

*Les lacunes au niveau de la couverture vaccinale sont connues et validées au moyen de données représentatives. Les mesures visant à les combler peuvent être conçues.*

#### Axe d'intervention

Surveillance, recherche et évaluation

#### Domaine d'action

4a

Surveiller la couverture vaccinale

**DIRECTION****OFSP****PARTENAIRES  
DE MISE EN ŒUVRE**

**Cantons, AMCS, communes, services de médecine scolaire, Office fédéral de la statistique (OFS)** (définition des critères de relevé, relevé et mise à disposition des données relatives à la couverture vaccinale)

**Instituts de recherche** (p. ex. Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention [EBPI], Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest) (manuel méthodologique, recrutement et évaluation)

**Médecins et, le cas échéant, autres acteurs** (en fonction des résultats de l'étude relative aux possibilités d'effectuer des relevés : collaboration lors de la réalisation des nouveaux relevés de données concernant la couverture vaccinale)

**RESSOURCES**

**OFSP** : ressources financières et humaines pour soutenir les cantons en assurant la coordination du monitoring cantonal de la couverture vaccinale (SNVCS), pour clarifier les besoins et pour lancer de nouvelles possibilités d'effectuer des relevés chez les adultes

**Cantons, communes, services de médecine scolaire** : ressources financières et humaines

**Médecins et, le cas échéant, autres acteurs** : ressources humaines

**GROUPES CIBLES**

OFSP, cantons

**ÉTAPES**

*Régulièrement : poursuite du monitoring cantonal de la couverture vaccinale (prochaines périodes de saisie : 2017/2019, 2020/2022, 2023/2025, etc.) et monitoring annuel des taux de couverture vaccinale contre la grippe chez les groupes cibles principaux*

Dès **2018** : mise en place du groupe d'accompagnement pour le monitoring cantonal de la couverture vaccinale

**2021** : analyse des besoins et contrôle de nouvelles possibilités de saisie chez les adultes en garantissant que les relevés sont méthodologiquement comparables entre eux dans tous les groupes d'âge

**2023** : application des nouveaux relevés

**2024** : autres adaptations si besoin est

**INDICATEURS**

- » Disponibilité de taux de couverture vaccinale conformément aux vaccinations recommandées dans le plan de vaccination suisse : a) des enfants de 2, 8 et 16 ans, b) des adultes et c) de groupes à risque spéciaux
- » Existence de données relatives au respect des schémas de vaccination (exhaustivité et respect des délais des vaccinations) conformément aux vaccinations recommandées dans le plan de vaccination suisse : a) des enfants de 2, 8 et 16 ans, b) des adultes, c) de groupes à risque spéciaux, d) disponibilité de possibilités supplémentaires de relever les taux de couverture vaccinale chez les adultes
- » Nombre d'objectifs nationaux et cantonaux pouvant être contrôlés grâce aux études sur la couverture vaccinale

**DÉPENDANCES**

En coordination avec les mesures :

- I.4 Établissement systématique du carnet de vaccination électronique
- III.2 Faire connaître de bons exemples de mise en œuvre
- VII.3 Évaluation de la mise en œuvre et des effets de la SNV



Sert à la concrétisation des mesures :

- VIII.1 Stratégies spécifiques